

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE NON SOLlicitÉ - L'ADC FRANCE AGIT !

Categories: [À la une !](#), [Actualités ADC FRANCE](#), [Téléphonie fixe](#), [Téléphonie mobile](#)

Tags: [Actualités](#), [Conseils](#), [Scandale](#)



ACTION NATIONALE

L'ADC France constate qu'un grand nombre de consommateurs voit l'usage de son téléphone perturbé par un démarchage intensif de sociétés ou de robots. Cela concerne, selon une réponse ministérielle à 75 % des consommateurs ! Ce pourcentage est corroboré par nos recherches.

Cela ne peut durer tant le trouble est important. Ces agissements sont le fait d'un nombre très limité de sociétés qui mettent en oeuvre des moyens importants.

L'action de l'ADC France

Devant la situation, nous proposons aux consommateurs français d'agir avec un outil simple et qui devrait permettre de régler ce problème.

Nous permettrons aux consommateurs adhérents ou non adhérents de l'association d'envoyer des mails personnalisés aux sociétés concernées à partir des numéros de téléphone reçus pour demander le retrait du ou des numéros des consommateurs concernés des listings de démarchage.

Une conférence presse est organisée le 18 juin 2025 à 10 heure qui explicitera l'action et les résultats attendus.

Il sera communiqué le détail de l'action et les moyens mis en oeuvre pour espérer que le calme revienne sur nos téléphones !

CONTACT PRESSE : 03 62 02 11 15

Mail : telephone@adcfrance.fr

